

N° CP 3^e/03-07
Séance du 19 JAN. 2007

**DECLASSEMENT DE DELAISSES PROVENANT DU DOMAINE PUBLIC
DEPARTEMENTAL**

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n° E8-2004 du 14 avril 2004, complétée par les délibérations n° 2004/IV-108 du 15 octobre 2004 et n° 2006/III-3è/20 du 23 juin 2006 relatives aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Autorise le Président :

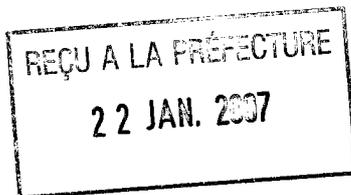
- pour l'opération de HUNINGUE, à prescrire l'ouverture d'une enquête publique de déclassement d'un délaissé de la R.D. 21 III en vue de son aliénation aux propriétaires riverains ;
- pour l'opération de REGUISHEIM, à prescrire l'ouverture d'une enquête publique afin de permettre le classement dans le domaine public départemental de l'ancienne route militaire dite de la Chapelle ;
- pour l'opération de HARTMANNSWILLER, à signer l'arrêté de déclassement dans le domaine privé départemental d'un délaissé de la R.D. 5 et permettre un échange avec un propriétaire riverain ;
- pour l'opération de BUHL et de BANTZENHEIM, à signer l'arrêté de déclassement dans le domaine privé départemental de délaissés de la R.D. 429 et des R.D. 39 et 468 en vue de leur aliénation aux propriétaires riverains ;

- pour l'opération de MEYENHEIM, à signer l'arrêté de déclassement et le procès-verbal de transfert de gestion d'une sur largeur de la R.D. 201 dans le domaine public communal afin de permettre la desserte d'une zone à urbaniser.

LE PRESIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH



Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet le 22 JAN. 2007
Publication le 26 JAN. 2007
Pour le Conseil Général
par délégation



Ludovic LIONS

Adopté

.....voix contre

.....abstentions